



BAC PROFESSIONNEL CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

OBJECTIFS/ ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DU MÉTIER/ DÉBOUCHÉS/ POURSUITE D'ÉTUDES

Objectifs : pour devenir responsable d'entreprise agricole ou un(e) salarié(e) hautement qualifié(e). Il s'agit d'un métier polyvalent. Le/la diplômé(e) doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème.

Environnement et activités du métier : la/le candidate peut être confronté(e) au port de charges, aux horaires décalés et travailler le week-end.

Débouchés/poursuite d'études : Le bac Pro CGEA oriente naturellement vers la vie active, soit en tant qu'ouvrier d'exploitation agricole, soit en tant que responsable d'exploitation. Il permet également des poursuites d'études, notamment en BTS ACSE, en CS Elevage Laitier...

DIPLÔME / VALIDATION DE LA FORMATION

Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Baccalauréat Professionnel Agricole de niveau 4.

Validation : 50 % d'évaluation Contrôle en Cours de Formation (CCF) et 50 % en épreuves terminales. Possibilité d'obtenir le BEPA Travaux en Exploitation de polyculture-Elevage en contrôle continu à l'issue de la classe de 1^{ère}.

CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION

Public ciblé : être âgé(e) de 16 à 30 ans (entrée possible à partir de 15 ans si sortie d'une classe de 3^{ème}) / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

Pré-requis : maîtrise des savoirs de base,

- entrée en seconde professionnelle «Productions» après une classe de 3^{ème},

- entrée en première professionnelle : être titulaire d'un CAP ou d'un BEP. Avoir achevé une classe de 2^{nde} générale et technologique ou une 2^{nde} de bac professionnel ou technologique.

Procédure d'admission : entretien de motivation et vérification des pré-requis / nécessité de conclure un contrat d'apprentissage avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche d'une entreprise par l'UFA).

Délai d'accès à la formation : dans les 3 mois maximum qui suivent le début de contrat.

CFPPA-UFA du Nord - site de Sains Du Nord



52, rue JB LEBAS-BP23

59177 Sains Du Nord

contact : Delphine Moret

☎ 03 27 59 13 00



cfa.sains-du-nord@educagri.fr



www.wagnonville.fr



STATUTS / INDEMNISATION/FINANCEMENT DE LA FORMATION/ FRAIS PÉDAGOGIQUES ÉVENTUELS

Statut : l'apprenti(e) est un(e) salarié(e) en CDD au minimum 6 mois au sein d'une formation diplômante et rémunérée par l'employeur.

Rémunération de l'apprentissage : Sur la base du montant du SMIC mensuel pour 35h au 1er janvier 2020.

Année d'exécution du contrat	Moins de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %/ 416 €	43%/ 662 €	53%/816 €	100%/1539,42 €
2ème année	39%/ 600 €	51%/ 785 €	61%/ 939 €	100%/1539,42 €
3ème année	55%/ 847 €	67%/ 1031 €	78%/ 1200€	100%/1539,42 €

Frais pédagogiques : néant.

Financement de la formation : les OPCO (Opérateurs de Compétences) financent le coût de la formation.

Aides à l'apprentissage :

- THR : transport/hébergement/ restauration

hébergement et restauration : dispositif en cours de redéfinition au 1er/01/2020.

Transport : Aide forfaitaire annuelle calculée à partir de la distance domicile-centre de formation.

Distance domicile/UFA	Aide annuelle
moins de 10 km	0 €
10 à 40 km	100 €
41 à 100 km	150 €
à partir de 101 km	200 €

Carte HDF

Chaque apprenti(e) se voit attribuer, par le conseil régional des Hauts de France, un crédit de 200 € sur sa carte HDF pour chaque entrée en formation. Ces 200 € sont prélevés par le CFA régional agricole public des Hauts de France pour fournir les premiers équipements individuels de sécurité des apprenti(e)s.

FSA : Fonds Social des Apprentis

Dossier disponible auprès du secrétariat de l'UFA pour obtenir une aide financière correspondant à un besoin exceptionnel relevant du champ du logement, des soins, des déplacements ou de l'équipement.

Aide au permis de conduire

Montant fixé à 500 €, quel que soit le montant des frais engagés. Aide cumulable avec toutes les autres aides perçues par l'apprenti(e). Elle est attribuée une seule fois pour un(e) même apprenti(e).

Pour en bénéficier, il faut être âgé(e) d'au moins 18 ans, être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution et être engagé(e) dans la préparation des épreuves du permis de conduire des véhicules de catégorie B.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours au sein de l'Unité de Formation par Apprentissage située sur le site de l'exploitation pédagogique du DÉFRICHÉ du lycée Charles Naveau.

- Gare SNCF à 200 m du lycée Charles Naveau.

- Une navette est organisée entre le lycée et le centre de formation (site du DÉFRICHÉ).

- Accès en Bus : arrêt au collège J.Rostand ou gare/ liaisons avec Aulnoye-Aymeries/Avesnes sur Helpe/Fourmies/Maubeuge.

- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs), service de restauration - demi-pension, internat possible filles et garçons sur la cité Camille Claudel de Fourmies.

- Places de parking dans l'établissement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Plan de formation : 3 ans d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation / 665h de cours au centre en 2^{nde}/ 1^{ère} : 665 h/ Terminale : 695 h.

Le rythme de l'alternance : 1 semaine sur 2 en centre de formation avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

Modalités d'évaluation : l'évaluation porte sur 2 types de capacités : des capacités générales et des capacités professionnelles. Les épreuves, en cours de formation, se déroulent à travers des oraux, des écrits, des entretiens d'explicitation, et des situations professionnelles significatives.

Modalités d'adaptation à la formation : suite au positionnement réalisé à l'entrée de la formation, réduction de parcours en cas de VAA-Validation d'Acquis Académiques/ parcours adapté au regard des tests ou du projet individuel du candidat.

Candidats RQTH : allongement du parcours, soutien individualisé selon besoins (PAPICATH).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Les intervenants sont spécialisés dans les productions agricoles (production animale, végétale, le machinisme), ils sont titulaires de BTS, de licences et de diplômes d'ingénieurs agronomes. Ils sont formés aux modalités de formation et d'évaluation des épreuves.

- Les périodes en entreprises font l'objet de contacts téléphoniques et de visites de la part de l'équipe pédagogique.

- Mise à disposition de salles de formation, Centre de Documentation et d'Information (CDI). Un centre de ressources (pour remise à niveau, autoformation accompagnée), salle informatique.

- L'exploitation de la ferme du DÉFRICHÉ est le support pédagogique du centre de formation : machinisme, contention des animaux, travaux culturels, parage, visite d'entreprises.

L'exploitation agricole : 77 Ha, 1 élevage de bovins viande limousin de 55 vaches en Agriculture biologique, 165 brebis allaitantes, 3 ruches, 2 vergers hautes tiges (4ha), 3 étangs (1ha), 16 mares, 6 km de haies.

Atelier de soudure avec 4 postes aux normes.

Parcours pour chien de troupeaux.

Équipement collectif : 2 tracteurs récents (+1 vieux pour le machinisme), matériels : de distribution et récolte de fourrage, pailleuse, d'entretien des pâtures (herse).

Équipements de contention, de parage, de pesée pour bovins et ovins.

Équipements de protection individuelle.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux :

- Langue française, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde (français, histoire géographique, ESC).

- Langue et culture étrangère.

- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi (EPS et biologie).

- Culture scientifique et technologique (mathématiques, informatique, physique, chimie).

Enseignements professionnels :

Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production

- Définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans un agroécosystème.

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un processus de production.

Piloter une entreprise agricole

- Évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte.

- Identifier des pistes d'évolution de l'entreprise.

Assurer la conduite technique des productions

- Réaliser des observations, des suivis et des contrôles.

- Réaliser les opérations de conduite dans le cadre d'un système de production.

Gérer le travail dans l'entreprise agricole

- Organiser le travail.

- Gérer la main d'oeuvre.

Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte

- Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière.

- Assurer la gestion administrative de l'entreprise.

Mettre en oeuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services

- Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise.

- Coopérer à des actions collectives sur le territoire.

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

PARTENARIATS

Partenariat privilégié mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage, intervenants en formation : Genes diffusion, Avenir Conseil Elevage, la MSA, Evolution, la Chambre Agriculture.....